Document généré le 16 avr. 2024 20:48

Études internationales

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 13, numéro 3, 1982

URI : https://id.erudit.org/iderudit/701388ar
DOI : https://doi.org/10.7202/701388ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)
1703-7891 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Galarneau, H. (1982). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : iI – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, *13*(3), 549–557. https://doi.org/10.7202/701388ar

Tous droits réservés © Études internationales, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

II — Les Relations extérieures du Québec

(avril à juin 1982)

A — Aperçu général

Conformément aux lignes directrices données aux activités du ministère des Affaires intergouvernementales par M. Jacques-Yvan Morin, les événements qui ont marqué, au cours du printemps, les échanges du Québec avec l'étranger ont été principalement de nature économique. Bien que nous puissions noter quelques initiatives dans les domaines culturel et social, ce type de préoccupation a de toute évidence occupé l'arrière-scène des relations extérieures du Québec. Les partenaires privilégiés demeuraient les États-Unis et l'Europe occidentale, la France et la Belgique continuant d'être les principaux interlocuteurs européens.

B — Le Québec et les États-Unis

Selon le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, les exportations québécoises vers les États-Unis ont augmenté de 16.3% en 1981 par rapport à 1980, atteignant une valeur de plus de $10 milliards. M. Morin divulgait ces chiffres le 26 mai, attribuant une grande partie de ce succès aux services offerts par l'Office québécois du Commerce extérieur et par les délégations du Québec[1].

Les échanges du Québec avec les États-Unis, au cours du printemps, allaient être marqués principalement par trois événements: la Conférence des chefs de gouvernement de la Nouvelle-Angleterre et de l'Est du Canada, le colloque sur la voie de navigation constituée par les Grands Lacs et le Saint-Laurent, et le voyage qu'effectuait en Californie le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin. Les débats reliés à ces événements ont porté sur des questions touchant l'économie, l'environnement et les échanges culturels.

1 - LA CONFÉRENCE DE ROCKPORT

La 10e Conférence des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres des provinces de l'Est du Canada se tenait, les 21 et 22 juin, dans la ville de Rockport au Maine. La délégation québécoise comprenait le Premier ministre, M. René Lévesque, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, et le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime. Deux sujets allaient dominer les discussions: le problème des pluies acides et la question des exportations d'électricité vers les États-Unis[2].

Au sujet des pluies acides, les chefs de gouvernement adoptaient la résolution proposée par le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, à l'effet que l'accent soit mis

> sur la poursuite des programmes de recherche et sur les moyens de réduire la formation de pluies acides par l'anhydride sulfureux.

Une restriction toutefois: avant d'appliquer les mesures préventives, il faudra tenir compte de leur coût et de leurs effets sur les économies régionales. Estimant la résolution

---

1. *Le Soleil*, 27 mai 1982, cité par *L'Argus*, 27 mai 1982, p. 11.
2. *Le Soleil*, 9 juin 1982, cité par *L'Argus*, 9 juin 1982, p. 4; *The Globe and Mail*, 22 juin 1982, p. 9.

insuffisante, M. René Lévesque parvenait à y faire inscrire le charbon au titre de substance polluante[3].

La veille de la Conférence, le ministre de l'Énergie et des Ressources profitait de l'inauguration de la centrale LG3 pour annoncer la conclusion d'une entente, le 7 juin, entre la société Hydro-Québec et la New England Power Pool, NEPOOL. En vertu de cette entente, l'Hydro-Québec fournira à la Nouvelle-Angleterre, de 1986 à 1997, de l'électricité pour une valeur maximale de $3,5 milliards. L'accord sera prolongé de cinq ans si le client n'a pas consommé toute l'énergie mise à sa disposition. Une grande partie de la production de LG3 constituera, pour le Québec, des surplus qui pourront être exportés aux États-Unis conformément au contrat avec NEPOOL (qui doit être signé officiellement en octobre ou en novembre prochain), et à celui que signaient, en mars dernier, M. René Lévesque et M. Hugh Carey, gouverneur de l'État de New York[4].

La rencontre des 21 et 22 juin allait donner l'occasion au Premier ministre québécois de parler aux gouverneurs américains des exportations futures d'électricité. M. Lévesque laissait entendre que la décision de mettre en train la phase deux du plan de développement hydro-électrique de la Baie James dépend de la volonté des États américains d'importer de l'énergie de base (livrée de façon constante durant douze mois). Si les États de la Nouvelle-Angleterre acceptaient de garantir les ventes du Québec, les travaux d'aménagement pourraient éventuellement débuter en 1984 et les premières livraisons être effectuées vers 1989. Le Premier ministre Lévesque affirmait que la décision de commencer ou non les travaux serait probablement prise d'ici dix-huit mois[5].

Le Premier ministre de Terre-Neuve, M. Brain Peckford, participait également à la rencontre de Rockport. Commentant le contrat impliquant l'Hydro-Québec et la Nouvelle-Angleterre, il déclarait que son gouvernement tenterait de s'y opposer en soutenant, auprès de l'Office national de l'Énergie, que l'électricité que l'on se propose de vendre ne représente pas un surplus réel pour le Canada[6].

Toujours au sujet des problèmes énergétiques, notons que les participants à la Conférence se sont entendus pour réunir à Québec, en mars 1983, un colloque sur la gaz naturel. Par ailleurs, les chefs de gouvernement se déclaraient résolus à étudier.

> la possibilité d'établir une zone de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, de façon à éliminer de part et d'autre de la frontière les droits applicable à l'équipement destiné à l'énergie renouvelable[7].

2 - LE SAINT-LAURENT ET LES GRANDS LACS

Suite à une initiative de l'Office de Planification et de Développement du Québec, un colloque international sur le système Saint-Laurent - Grands Lacs se tenait à Québec du 7 au 9 juin. La rencontre était organisée avec la collaboration du ministère canadien des Transports, du Conseil des ports nationaux, du gouvernement de l'Ontario et des États américains situés à proximité des Grands Lacs. L'objectif principal du colloque était de

---

3. *Le Devoir*, 22 juin 1982, p. 2.
4. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 21 juin 1982, p. 1 et 14; *Ibid.*, 19 juin 1982, p. 9.
5. Gilles GAUTHIER, *La Presse*, 23 juin 1982, cité par *L'Argus*, 23 juin 1982, p. 7; André BELLEMARE, *Le Devoir*, 23 juin 1982, p. 5.
6. *Le Devoir*, 22 juin 1982, p. 2.
7. André BELLEMARE, *op.cit.*

> rallier tous les décideurs économiques riverains (...) à une politique commune de marketing et d'utilisation du couloir Saint-Laurent – Grands Lacs auprès des grands armateurs, des exportateurs et des importateurs », afin de donner à cette autoroute maritime une importance encore insoupçonnée sur le plan du commerce international[8].

Au cours de son allocution d'ouverture, le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, insistait sur la nécessité, pour l'administration de la voie maritime, d'établir une politique d'ensemble en vue d'intégrer harmonieusement les activités industrielles et maritimes. M. William O'Neil, président de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, réagissait à ce discours en affirmant que « l'impulsion devait venir des ports[9] ». À la fin du colloque, le Premier ministre Lévesque estimait qu'une plus grande autonomie des autorités portuaires faciliterait la coopération des divers acteurs impliqués dans l'administration de la voie maritime. Notons que le parlement fédéral, au moment de cette proposition (déjà exprimée par les hommes d'affaires montréalais), étudiait des amendements susceptibles de modifier l'Acte régissant les Ports nationaux[10].

Le 11 juin, c'est-à-dire immédiatement après le colloque de Québec, des représentants de l'Ontario, du Québec et de cinq États américains (Indiana, Michigan, Minnesota, New York et Wisconsin), réunis sur l'Ile MacKinac (Michigan), ont collaboré à la rédaction d'une série de résolutions destinées à la protection de l'eau des Grands Lacs[11].

3 - LE VOYAGE DE M. MORIN EN CALIFORNIE

M. Jacques-Yvan Morin entreprenait, le 3 juin, une tournée en Californie. Celle-ci devait le mener principalement à San Francisco, à Los Angeles, ainsi qu'aux universités Stanford et Berkeley. Le but de ces visites était de rencontrer des universitaires et des hommes d'affaires californiens. Le tourisme et les échanges technologiques devaient occuper une place importante dans les entretiens du ministre[12].

Au cours d'une conférence devant le World Affairs Council of Northern California, M. Morin dénonçait les représentants canadiens qui, selon lui, présentent aux Américians une fausse image du gouvernement québécois. Par ailleurs, il affirmait que le Québec appuyait la volonté du gouvernement Reagan de réduire les barrières tarifaires entre les pays et que, contrairement à Ottawa, le gouvernement québécois était « disposé à faire une plus large place aux investissements étrangers[13] ».

Notons enfin que M. Jacques-Yvan Morin s'entretenait avec M. Bradley, maire de Los Angeles, et rencontrait les fonctionnaires de la délégation du Québec dans cette ville[14].

C — Le Québec et l'Europe occidentale

Les relations du Québec avec l'Europe occidentale, du mois d'avril au mois de juin, ont été caractérisées surtout par des visites officielles. Tandis que les représentants français et

8. Florent PLANTE, *Le Soleil*, 5 mai 1982, cité par *l'Argus*, 5 mai 1982, p. 11.
9. Leo RYAN, *Journal of Commerce*, 9 juin 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de presse-USA*, 18 juin 1982, p. 11.
10. *Ibid.*, 14 juin 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse-USA*, le 18 juin 1982, p. 12.
11. Andrew H. MALCOLM, *The New York Times*, 13 juin 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse-USA*, 18 juin 1982, p. 13.
12. *Le Devoir*, 3 juin 1982, p. 3.
13. Michel DAVID, *Le Soleil*, 4 juin 1982, cité par *L'Argus*, 4 juin 1982, p. 1.
14. *Le Devoir*, 7 juin 1982, p. 6.

belges exprimaient leur volonté d'accroître leurs échanges économiques avec le Québec, les discussions avec la Grèce touchaient plutôt le secteur des affaires culturelles et sociales. Les relations avec la Grande-Bretagne ont, quant à elles, été marquées par la déception du gouvernement québécois face au rapatriement de la Constitution canadienne, concrétisé par la visite à Ottawa de la Reine Elizabeth II.

1 - LA BELGIQUE

M. Gaston Geens, président de l'exécutif flamand et ministre de l'Économie et de l'Emploi, séjournait à Québec du 8 au 15 mai.

Le représentant flamand dirigeait une délégation constituée d'une quinzaine d'hommes d'affaires. Il s'agissait de la première visite à l'étranger de représentants du gouvernement flamand, né en 1980 de la réforme des structures politiques belges. M. Geens s'entretenait principalement avec le Premier ministre, M. René Lévesque, avec M. Jacques Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, et avec M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique. Avant de terminer sa visite, le représentant flamand rencontrait M. J.R. Vanden Bloock, ambassadeur de Belgique à Ottawa[15].

M. Jacques-Yvan Morin déclarait que les représentants flamands et québécois entendaient profiter de leur rencontre pour discuter avant tout des moyens susceptibles

> de développer les échanges commerciaux, de favoriser la réalisation d'initiatives industrielles conjointes et d'accroître les échanges dans différents secteurs de leur économie respective[16].

Effectivement, le 14 mai, les gouvernements flamand et québécois signaient une entente visant à intersifier leur coopération économique et technologique. Pour le moment, aucun cadre institutionnel n'était mis sur pied mais on prévoyait échanger dix missions d'hommes d'affaires, on parlait de la possibilité de conclure bientôt des accords entre des firmes flamandes et québécoises et l'on s'entendait pour que les dirigeants de la Flandre et du Québec se rendent une visite annuelle[17].

2 - LA FRANCE

Effectuant une visite officielle du Canada, le ministre du Commerce extérieur de la France, M. Michel Jobert, s'arrêtait au Québec les 2 et 3 avril. Il s'entretenait principalement avec le Premier ministre, M. René Lévesque, avec le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, et avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Les discussions gravitaient essentiellement autour des échanges économiques franco-québécois. Selon M. Jobert, le Québec se situe

> au premier rang du chapitre du commerce avec son pays et (...) tout accroissement des échanges avec le Canada, et l'Alberta en particulier, profitera aux Québécois[18].

Avant d'inaugurer le Centre français de coopération industrielle, M. Jobert prononçait une allocution devant la Chambre de commerce française au Canada. Il insistait principalement sur la volonté de la France d'augmenter ses exportations et critiquait, en passant, les taxes

---

15. *Journal de Québec*, 5 mai 1982, cité par *L'Argus*, 5 mai 1982, p. 14; Jacques BOUCHARD, *La Presse*, 10 mai 1982, cité par *l'Argus*, 10 mai 1982, p. 9.
16. Réjean LACOMBE, *Le Soleil*, 12 mai 1982, cité par *L'Argus*, 12 mai 1982, p. 9; voir aussi M. PÉPIN, *Le Soleil*, 14 mai 1982, cité par *L'Argus*, 14 mai 1982, p. 26.
17. Michel NADEAU, *Le Devoir*, 15 mai 1982, p. 11.
18. *Le Soleil*, 3 avril 1982, cité par *L'Argus*, 5 avril 1982, p. 9.

fédérales sur les vins importés[19]. Notons enfin que, lors de sa rencontre avec M. Jobert, M. Jean Drapeau discutait de la possibilité de relier Montréal à New York grâce au train français à grande vitesse, le TGV[20].

Le Premier ministre français, M. Pierre Mauroy, visitait le Québec à la fin du mois d'avril. Selon le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Jacques Yvan Morin, cette visite devait marquer « un tournant dans nos rapports avec la France », ceux-ci touchant désormais davantage les affaires économiques. Le Premier ministre français était accueilli, le 25 avril, par son homologue québécois, M. René Lévesque. Auparavant, M. Mauroy s'était rendu à Ottawa, Toronto et Moncton[21]. Le 25 avril, le passage à Trois-Rivières du Premier ministre français marquait la signature d'un contrat de $1.2 milliard entre l'Hydro-Québec et la société française Péchiney Ugine Kulhlmann. Au terme de ce contrat l'Hydro-Québec vendrait 400 MW d'électricité à Péchiney. L'électricité ainsi fournie servirait à alimenter l'aluminerie que la société française construira peut-être à Bécancour. À ce propos, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, affirmait, le 27 avril, que la décision finale serait prise au cours de l'année. Si on décide de la construire, l'aluminerie pourrait vraisemblablement produire à compter de 1987[22].

Prenant la parole devant des hommes d'affaires réunis à Montréal, le Premier ministre Mauroy annonçait la conclusion de trois accords franco-québécois :

> un accord entre le bureau de normalisation du Québec et son équivalent français (AFNOR), une autre entre INFORMATECH et télésystème dans le domaine de l'informatique, un troisième entre la société française Muller et Nouveler.

M. Mauroy parlait également de projets de coopération dans les domaines de l'aéronautique, de l'automobile, de la bio-technologie, des énergies nouvelles, des engrais et de la métallurgie.[23].

Le 27 avril, le Premier ministre français prononçait un discours devant l'Assemblée nationale. Situant son voyage dans le cadre des visites régulières que se rendent les chefs des gouvernements français et québécois, M. Pierre Mauroy parlait de la fraternité des deux peuples, qualifiait d'essentielle la présence du Québec « dans les forums internationaux consacrés au français et déclarait la France attentive, bien que ne pouvant « se permettre la moindre ingérence », à l'évolution de la communauté québécoise. Abordant la question des relations économiques franco-québécoises, M. Mauroy affirmait :

> à cet égard, le projet industriel de l'aluminium dont nous saluons aujourd'hui le lancement, constitue le plus éclatant démenti à ceux qui soutenaient que la coopération entre nos deux pays ignorait l'économie[24].

Le ministre français des Relations extérieures, M. Claude Cheysson, accompagnait le Premier ministre Mauroy au cours de son voyage au Canada. À l'issue de cette visite, le ministère canadien des Affaires extérieures annonçait que M. Cheysson avait accepté d'effectuer, durant l'automne, une visite officielle au Canada et au Québec[25].

---

19. Michel NADEAU, *Le Devoir*, 3 avril 1982, p. 2.
20. Michel ROESLER, *La Presse*, 3 avril 1982, cité par *L'Argus*, 5 avril 1982, p. 9.
21. Pierre VINCENT, *La Presse*, 21 avril 1982, cité par *L'Argus*, 21 avril 1982, p. 1.
22. André BOUTHILLIER, *Le Devoir*, 23 avril 1982, p. 1 et 18; *Le Devoir*, 26 avril 1982, p. 7; *La Presse*, 28 avril 1982, cité par *L'Argus*, 28 avril 1982, p. 2.
23. Michel DAVID, *Le Soleil*, 27 avril 1982, cité par *L'Argus*, 27 avril 1982, p. 4.
24. Pierre MAUROY, *Le Devoir*, 28 avril 1982, p. 7.
25. *Le Devoir*, 30 avril 1982, p. 4.

3 - LA GRANDE-BRETAGNE

Le 7 avril, la Cour supérieure du Québec niait la prétention du gouvernement québécois à disposer d'un droit de veto, parmi le concert des provinces, à propos des réformes constitutionnelles[26]. À la fin du mois précédent, le parlement britannique approuvait le projet fédéral de rapatriement de la constitution. À compter de ce moment, le gouvernement québécois s'est préparé à signifier son désaccord quant à l'issue du processus de rapatriement, initié par Ottawa[27].

Le jour de la signature de la Proclamation de la Loi constitutionnelle par la reine Elizabeth, soit le 17 avril, le Parti québécois organisait une marche de protestation à Montréal. Quelques jours plus tôt, le Premier ministre Lévesque réaffirmait ne pouvoir appuyer une Constitution qui ne reconnaissait pas le Québec comme une « société distincte »[28]. Il décrivait alors la cérémonie de la Proclamation constitutionnelle comme

> une attaque au Québec, une insulte à son peuple, une conspiration canadienne-anglaise contre le Canada français[29].

Le gouvernement québécois refusait de participer aux diverses manifestations entourant la Proclamation, tandis que le lieutenant-gouverneur du Québec, M. Jean-Pierre Côté, n'assistait qu'au déjeuner offert au Conseil Privé, dont il fait partie[30].

Par ailleurs, la décision du gouvernement québécois de porter la question de son droit de veto devant la Cour suprême amenait ses juges à s'abstenir également d'assiter à la cérémonie de la Proclamation. Avant que ne leur parvienne l'invitation, ils avaient fait savoir au gouvernement fédéral qu'ils estimaient leur présence inappropriée à ce moment précis. Le juge en chef, M. Bora Laskin, était présenté à la reine au cours d'un gala précédant la signature du document constitutionnel[31].

4 - LA GRÈCE

Le ministre québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, séjournait en Grèce à la fin du mois d'avril. Il discutait alors avec des responsables de la télévision grecque ainsi qu'avec M. Anthony Saoulis, président de l'Association grecque de l'amiante. Le but principal de la visite de M. Godin était de discuter des échanges entre le Québec et la Grèce en matière culturelle et sociale. À cet effet, il s'entretenait avec Mme Melina Mercouri, ministre grecque de la Culture et des Sciences. Les deux ministres devaient étudier la possibilité de négocier un accord en matière sociale et d'élargir la portée de l'entente en matière sociale, signée l'an dernier, de façon à ce qu'elle implique, pour les migrants, non seulement le transfert des fonds de retraite, mais aussi celui des prestations d'accident de travail et, pour les touristes, le transfert des bénéfices du régime d'assurance-maladie en vigueur dans leur pays d'origine[32].

---

26. *Courrier Express*, 8 avril 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse USA*, 21 avril 1982, p. 15.
27. *New York Times*, 29 mars 1982, et *Daily News*, 27 mars 1982, cités par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse-USA*, 7 avril 1982, p. 2.
28. Susan BROWN, *Free Press*, 15 avril 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse USA*, 7 mai 1982, p. 2.
29. *Reporter Dispatch*, 17 avril 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse USA*, 28 avril 1982, p. 23 (traduit de l'anglais).
30. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 15 avril 1982, p. 1 et 12.
31. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 15 avril 1982, p. 2.
32. Jean-François LISÉE, *Le Soleil*, 22 avril 1982, cité par *L'Argus*, 22 avril 1982, p. 6.

D — Le Québec et l'Argentine

L'hiver dernier, le gouvernement québécois louait à l'Argentine le service d'avions CL-215 destinés à combattre les incendies de forêt. Le coût de la location s'élevait à $1.3 million. Abordant cette question devant l'Assemblée nationale, le ministre des Transports, M. Michel Clair, ne semblait pas trop s'inquiéter des conséquences de la guerre des Malouines sur le paiement de cette dette. Plus tôt, l'Argentine exprimait son intention de voir ce contrat renouvelé l'an prochain. L'éventualité faisait dire au ministre que des précautions seraient prises afin de ne pas perdre les sommes dues[33].

E — Le Québec et Israël

À la fin de mars, M. Philippe Vaillancourt, conseiller économique auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce, révélait qu'une mission commerciale québécoise avait entrepris, à titre officiel, une visite de dix jours en Israël. La mission avait pour but d'examiner les possibilités de commerce entre le Québec et Israël. Plus spécifiquement, il s'agissait d'évaluer les possibilités de lancer des entreprises à participation et d'échanger de l'information dans les secteurs suivants: la technologie de pointe, la construction, les télécommunications, la médecine, etc[34].

F — Le Québec et le Cameroun

Après avoir rencontré, à Ottawa, plusieurs représentants du gouvernement fédéral, le président du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo, se rendait au Québec les 27 et 28 mai. Il rencontrait alors le Premier ministre, M. René Lévesque, ainsi que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Par ailleurs, le président camerounais participait, à Valleyfield, à la cérémonie marquant le jumelage de cette ville québécoise à la ville camerounaise de Garoua[35].

G — Le Québec et la Chine

Le gouvernement québécois recevait, au début de mai, une délégation d'économistes chinois et, quelques jours plus tard, se préparait à accueillir une délégation de spécialistes en technologie. Après s'être entretenu avec les économistes de la République populaire de Chine, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, estimait que le Québec pouvait accroître ses échanges avec la Chine dans plusieurs domaines, tout en laissant entendre que ce processus serait vraisemblablement assez lent:

> ça fait trois ans que nous avons découvert la Chine et les relations entre les deux gouvernements ont à peine passé l'étape des balbutiements[36].

---

33. *Le Devoir*, 19 juin 1982, p. 7.
34. *Jewish Light*, 31 mars 1982, cité par Délégation générale du Québec à New York, *Revue de Presse USA*, 21 avril 1982, p. 23.
35. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 25 mai 1982, p. 6; Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo-Canada*, vol. 10, no 24 (16 juin 1982), p. 3.
36. *La Presse*, 5 mai 1982, cité par *L'Argus*, 5 mai 1982, p. 9.

H — Chronologie

2 avril :

Une liaison terminale est inaugurée entre la banque de terminologie du Québec et Franterm organisme parisien de terminologie qui relève du Haut-Comité de la langue française.

—

Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, dévoile une plaque commémorative, dans le 2e arrondissement parisien, pour marquer le centième anniversaire de la représentation officielle du gouvernement québécois dans cette ville. Au cours de son séjour à Paris, M. Morin rencontre le Premier ministre français, M. Pierre Mauroy, dans le but de préparer la visite de ce dernier au Québec. Par ailleurs, M. Morin profite de son voyage pour rencontrer les délégués québécois à Paris, Londres, Dusseldorf, Bruxelles et Milan.

14 avril :

La visite au Québec du ministre français des Communications, M. Georges Fillioud, est annulée par son gouvernement. La visite était prévue pour le 26 avril. Son annulation est expliquée par le fait que le projet de loi sur l'audio-visuel doit, à ce moment, être discuté à l'Assemblée nationale française.

fin avril :

Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, se rend en France, en Italie et au Portugal. Son voyage lui permet de faire le point sur les ententes en matière sociale signées entre ces pays et le Québec.

30 avril :

Une délégation de représentants américains, dont une vingtaine de parlementaires, est reçue à Québec. Le programme de la visite comprend une visite des chantiers LG-2 et des sessions d'études sur le système législatif du Québec.

11 et 12 mai :

M. Dietrich Hammer, chef de la délégation de la Commission des Communautés européennes à Ottawa, et son premier secrétaire, M. Robert Martin, rencontrent à Québec le ministre des Affaires intergouvernementales, mais aussi le Président de la Société nationale de l'amiante, M. Daniel Perlstein, et le sous-ministre adjoint au ministère de l'Énergie et des Ressources, M. André Dorr.

15 mai :

Hydro-Québec émet $50 millions d'obligations sur le marché euro-canadien. Le 6 mai, la Société affirmait son intention d'inscrire cette série d'obligations à la Bourse de Londres.

15 au 21 mai :

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, séjourne à Paris où il rencontre M. Pierre Mauroy ainsi que le ministre de la Recherche et de la Technologie, M. Jean-Pierre Chevènement, et le ministre de la Justice et des Sports, Mme Edwige Avice.

19 mai :

Le ministère des Affaires extérieures rapporte, dans *Hebdo Canada*, que le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, profitant de son séjour aux États-Unis, a signé, le 3 mars, une entente avec M. Samuel P. Huntington, directeur du Centre des Affaires internationales (Université Harvard), au terme de laquelle le gouvernement québécois versera une subvention annuelle d'environ $200,000 à un consortium d'univer-

sités. La subvention, renouvelable pour cinq ans, doit financer des recherches sur l'Amérique du Nord.

fin mai :

Deux anciens délégués du Québec, MM. Jean Deschamps et Jean Chapdelaine, sont nommés inspecteurs des délégations du Québec à l'étranger. M. Jacques-Yvan Morin annonce ces nominations au cours d'une commission parlementaire chargée d'étudier les affectations budgétaires au sein de son ministère.

20 mai :

Devant la Chambre canado-allemande de l'industrie et du commerce, le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, invite les Allemands à investir davantage au Québec et à augmenter les échanges commerciaux entre le Québec et la RFA.

22 mai :

Les villes de Rock Island (Québec) et de Derby Line (Vermont) inaugurent une usine d'épuration sur le lac Massawipi. Le ministère québécois de l'Environnement a versé $169,000 pour financer le projet, dont la réalisation a été évaluée à $760,000.

27 mai :

Le symposium mondial sur l'amiante se termine. Organisé à Montréal par les gouvernements canadien et québécois, en collaboration avec la Commission des Communautés européennes, le symposium a réuni environ 700 experts. Profitant de cette tribune, le ministre québécois Yves Duhaime et le ministre fédéral Herb Gray soutenaient que les pays occidentaux, au lieu d'interdire l'amiante, devraient appliquer une réglementation sévère pour en contrôler l'utilisation.

28 mai :

Le cabinet du ministre des Affaires intergouvernementales annonce que le mandat de M. Yves Michaud, délégué général du Québec à Paris, sera prolongé de deux ans à compter de l'automne. Pour leur part, MM. Gilles Loiselle et Henri Dorion, respectivement délégué à Londres et à Mexico, rentreront à Québec au cours de l'été.

1er juin :

Le gouvernement se propose de modifier le mandat de la Société de Développement industriel (SDI) afin de lui permettre, entre autres choses, de promouvoir davantage les exportations. À cet effet, le projet de loi 75 est déposé devant l'Assemblée nationale. On prévoit d'ailleurs augmenter les crédits dont disposent la SDI et l'Office québécois du Commerce extérieur (OQCE).

4 juin :

Le Premier ministre, M. René Lévesque, annonce que M. Denis Gervais, conseiller à la délégation du Québec à Mexico, est nommé délégué général du Québec dans cette ville.